

## VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de membres

composant le conseil .....	33
en exercice : .....	33
présents .....	31
présents par procuration .....	2
absent.....	0
absente excusée .....	0

## OBJET :

Signature d'un avenant à la convention « Pack Lecture Publique » entre la Ville et Plaine Vallée pour la création du nouveau service « Pass'Bib »

Le 23 septembre 2021, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire le 17 septembre 2021, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental. Afin d'assurer le caractère public de la séance durant cette période faisant l'objet de restrictions en raison du contexte sanitaire, cette dernière a été retransmise en direct sur la page Facebook de la ville.

**PRESENTS** : M. Thevenot, Mme Krawczyk, M. Surie, Mme Bitterli, M. Marcuzzo, Mme Umnus, Mme Mary, MM. Naudet, About, Dachez, Desrivières, Mme Roy, Mme Cogné, M. Deluchey, Mmes Brassat, Fayol da Cunha, MM. Zontone, Zakaria, Poisson, Mmes Oziel, Jason, Mebrek, MM. Malnati, Francine, Delaroche, Mme Baas, MM. Corceiro, Bekare, M. Duranteau, Mme David

**PRESENTS PAR PROCURATION** : M. Verna à Mme Fayol da Cunha, Mme Chénieux à M. Békare.

**ABSENTS** :

**ABSENT EXCUSE** :

**SECRETAIRE** : M. Francine

## LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 2017-12-20/11 du Conseil Communautaire du 20 décembre 2017 créant le « Pack Lecture Publique » entre Plaine Vallée et les Villes volontaires de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée,

VU la délibération n° 2018-09-27/08 du Conseil Municipal du 27 septembre 2018 permettant la signature de la convention « Pack lecture Publique 2018-2021 » entre la Ville et Plaine Vallée,

VU la délibération n° 2021-06-30/9 du Conseil Communautaire du 30 juin 2021 approuvant la prolongation, par voie d'avenant de la convention pluriannuelle d'adhésion au Pack Lecture Publique jusqu'au 31 décembre 2022 et approuvant l'ajout du module Pass'Bib » au « Pack lecture Publique »,

CONSIDERANT les nombreux bénéfices pour les usagers de la bibliothèque municipale que ce nouveau service « Pass'Bib » permet,

CONSIDERANT que le « Pass'Bib » n'engendre aucun coût supplémentaire sur le budget de la Ville,

CONSIDERANT que la Ville souhaite continuer à participer au réseau mutualisé de Lecture Publique de Plaine Vallée,

VU l'avis de la Commission culture en date du 8 septembre 2021,

VU l'avis de la Commission des finances locales, budget de la ville, administration générale, personnel et fêtes et cérémonies en date du 16 septembre 2021,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505989-20210923-DEL2021092315-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/09/2021

VU la note explicative de synthèse et sur le rapport de Mme Fayol da Cunha,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE la prolongation du « Pack lecture Publique » 2018-2021 jusqu'au 31 décembre 2022,

APPROUVE la mise en place de ce nouveau service sur la commune de Soisy-sous-Montmorency,

AUTORISE le Maire à prendre toutes mesures et à signer tous actes et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,  
Vice-président délégué du Conseil départemental,  
Luc STREHAIANO



Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le : **28 SEP. 2021**  
Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le

Affiché et/ou notifié le : **28 SEP. 2021**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.